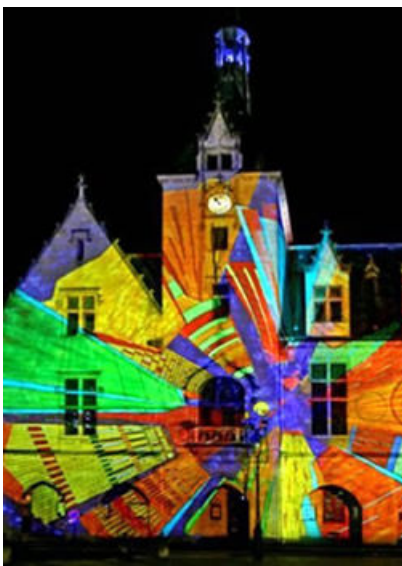


Eclairage public

La ville de Libourne procède à une évolution de l'éclairage public en s'appuyant sur un plan lumière visible sur quelques édifices symboliques.



L'éclairage public a dans un premier temps une fonction pratique mais également esthétique. La ville de Libourne prend bien cela en compte sans jamais perdre de vue l'aspect économique et écologique.

Dès lors, elle propose aux libournais un **renouvellement de l'éclairage urbain** et un partenariat public-privé qui met en valeur la cité mais avec une bonne gestion des finances publiques.

Profitez de ce plan d'action sur des édifices symboliques tels l'Eglise de l'Epinette, la Chapelle du Carmel, le Square du XVème Dragon ou la place Abel Surchamp.

Le plan lumière

Après le diagnostic mené dans tous les quartiers, la ville de Libourne a pris en main le fait de mettre en œuvre une politique de renouvellement de l'éclairage urbain.

Le « Plan lumière » a ainsi été lancé lors du Conseil municipale du 14 janvier 2008. Il a pour objectif principal de proposer un éclairage public **moderne** (investissement de 7,3M Euros HT par le groupement d'entreprise), une politique de **maintenance responsable**, une bonne **gestion des finances publiques**, une politique de gestion énergétique et de **maîtrise de la consommation**. Le tout en procédant à une véritable mise en valeur de la cité par son éclairage.

La ville de Libourne s'est donc engagée dans une politique volontariste de modernisation des équipements lumineux de la cité.

<https://www.libourne.fr/citoyenne/preserver-lenvironnement/eclairage-public?>



Partenariat public-privé

Et pour réaliser ces nombreux objectifs, la municipalité a fait le choix d'établir un contrat de partenariat public-privé avec le groupement d'entreprises STTP / ELSI et ETDE tout en favorisant la clause sociale, avec le recours à des personnels en insertion et des PME locales.

Ce partenariat public-privé, d'une durée de 15 ans, va offrir plusieurs possibilités pour la ville de Libourne, tel que la réduction des dépenses de maintenance, la réduction de près de 30% d'économies d'énergies et le renouvellement de 75% des points lumineux (en moins d'un an).

Dimension artistique

La dimension artistique de ce projet lumineux est reflétée par les édifices symboliques de la ville de Libourne, qui se voient offrir un habillage haut en couleur. Ou quand les édifices de la cité se transforment en œuvre artistique :



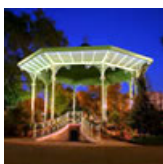
Eglise de l'Epinette

La mise en lumière de l'Eglise de l'Epinette est étudiée pour renforcer sa dynamique signalétique. Notons que la tour clocher sera exclusivement mise en valeur afin d'apparaître comme le véritable phare de la ville.



Chapelle du Carmel

La découverte nocturne que propose la nouvelle luminosité de la Chapelle du Carmel offre une lisibilité novatrice de cet édifice. La vierge y apparaît comme un véritable repère dans la nuit, ceci afin de permettre une vision éloignée renforcée et une vision de proximité teintée d'imprégnation.



Square du XVème Dragon

Le Square du XV Dragon, avec le kiosque présent en son cœur, offre une nouvelle façon d'aborder l'ensemble arboré du site. La mise en valeur de ce kiosque dans la nuit, par un jeu subtil de lumière, propose la cohabitation de plusieurs couches circulaires. Le tout afin de proposer à l'œil humain de jouer entre ombre et lumière.



Place Abel Surchamp

La Place Abel Surchamp est le cœur de la Bastide. L'objectif de sa mise en lumière était d'insister sur son caractère central mais aussi vital dans la ville de Libourne. D'où l'accentuation de sa volumétrie. L'illumination de l'hôtel de ville, du monument central et des arcades ceinturant la place font partie intégrante de ce concept lumière que vous pouvez apprécier une fois la nuit tombée.



HOTEL DE VILLE

42 place Abel Surchamp
33500 Libourne

HORAIRES :

8h30 > 12h30
13h15 > 17h